ZOOM 37

JANVIER 2018 - n° 55

L'APF en INDRE-ET-LOIRE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

Édito ---------- Page 1

Suite Édito ---------- Page 2

LA DÉLÉGATION se renouvelle --------- Page 3

DÉFENDRE vos droits ---------- Page 4

ACCESSIBILITÉ en Touraine ---------- Page 5

LE THÉÂTRE PAR POUR TOUS --------- Page 6

LE THÉÂTRE PAR POUR TOUS ---------- Page 7

VIE ASSOCIATIVE Actions à venir ------- Page 8

VIE ASSOCIATIVE Actions en cours ---- Page 9

RÉTROSPECTIVE de l'année 2017------- Page 10

HANDIDON : Les temps forts ---------- Page 11

Informations pratiques ---------- Page 12

Ensemble changeons de cap !

Gérard CHABERT
Représentant
Indre-et-Loire

Des débats, des interrogations, des doutes mais encore des oppositions… Au revoir, la confiance et les résultats, désormais nous n'avons plus le droit de manquer la cible.

Tout le monde en conviendra, nous vivons une époque difficile avec des situations complexes pour nous, les personnes en situation de handicap.

En effet, nous sommes toujours en première ligne lorsqu'il s'agit de politique sociale ;
avec nos prestations, nos indemnités calibrées au plus justes ou parfois en régression.

Comment garder un moral de vainqueur ? Pourquoi est-ce important de nous interroger sur notre devenir ? qu'il soit personnel ou associatif ?

Simplement parce que « demain », c'est toujours, pour nous tous, ''l'inconnu''.

Avouons-le une fois pour toute, la société qui nous est proposée est encore bien loin de notre volonté APF qui est de rendre la société inclusive.

Comment alors faire évoluer les choses ? Quels axes de réflexion les délégations vont-elles porter lors des nombreuses réunions préparatoires sur la construction du prochain projet associatif APF. Un seul mot d'ordre : Pas de tabous ! Salariés, élus, adhérents, bénévoles parlons-en ensemble. Quelle APF voulez-vous dessiner ?

Oui, discutons autour des changements possibles. Allons au cœur du débat. Exprimons-nous. La contradiction argumentée deviendra alors, naturellement positive.

Nous nous sommes rassemblés une première fois le 21 novembre dernier à Saint-Cyr-sur-Loire. De tous nos échanges, les idées et les sentiments évoqués par chacun d'entre vous seront relayés.

… /…

VIE ASSOCIATIVE … Suite Édito

Chaque vendredi *(hors période de vacances scolaires)*
De 15h30 à 17h, au château du Plessis à la Riche
Ateliers d'Initiation au Théâtre - Inscription obligatoire - Contactez la délégation pour connaître les conditions tarifaires d'inscription.

Vendredi 2 ou samedi 3 février 2018
Rassemblement des adhérents et des bénévoles de la Délégation 37 autour d'un repas convivial.
Coupon de pré-inscription joint en annexe. ***Le lieu du restaurant et la date seront communiqués aux inscrits mi-janvier.***

Début Février
Vacances adaptées. Amis vacanciers, pensez à vos inscriptions pour l'été 2018. Date limite début mars. Pensez à contacter par courriel le Service APF Evasion, situé à Paris pour recevoir le catalogue : evasion.vacanciers@apf.asso.fr

LA MARCHE STREET CO
Les membres du CAPFD 37 vous invitent à participer aux marches Street Co qui seront organisées en février prochain sur la ville de Tours et la ville d'Amboise afin d'alimenter le 1er GPS piéton participatif adapté aux déplacements PMR.

Vacances de printemps
Stage « Atelier de création artistique » ouvert à tous. Tous les matins de 10h à 12h au château du Plessis-lès-Tours, à la Riche. 30 € d'inscription au stage. **Contacter la Délégation.**

Participez à la démarche de co-construction tout au long de l'année en trois étapes :

De septembre à décembre 2017
Apporter sa contribution

Mars 2018
Donner son avis

En juin 218
Approuver le projet associatif

Projet associatif APF 2018 - 2023

Suivez toute l'information et les contributions sur la plateforme : http://congres2018.apf.asso.fr

Ce débat, il est important de le réaliser au sein de chaque délégation, puis au niveau du territoire 37 /41 et enfin au sein du Conseil APF de la région Centre Val de Loire. Autant de lieux de débats et d'échanges qui devront nous permettre de nous exprimer.

Fini la communication descendante, l'APF doit tourner vraiment une page. Personne ne dit qu'il faut renier ce que nous fûmes mais il faut maintenant sortir de nos traditionnelles actions revendicatives, pour se diriger vers des actions plus réalistes, plus pragmatiques, et plus proches de la vie de nous, adhérents.

Sommes-nous tous capables de suivre aujourd'hui ces transformations de la société qui est modifiée par des évolutions technologiques (web, réseaux sociaux, applications, nouvelles domotiques pour l'habitat …) ?
Allons-nous tous à la même vitesse ?

Notre projet associatif APF doit y répondre. Nous, les bâtisseurs de demain, devons être droits, maintenir le cap vers une inclusion universelle. En tant qu'adhérents, c'est la plus noble de nos missions de se poser ces questions autour de notre devenir. C'est le gage de cette révolution profonde qui s'annonce. Voici notre challenge à tous.

Apportons nos réflexions, participons ensemble à l'écriture de ce qui fera notre projet associatif pour 2018-2023. Construisons ensemble le devenir de la vie associative au sein de la Délégation. Elle est pleinement sur le terrain actrice d'une société solidaire et inclusive. Elle s'investit au quotidien autour des sujets sociétaux qui nous préoccupent.
En lien avec les acteurs civils de notre département, nous essayons, tous ensemble, de faire changer les choses. Notre force est là.

En 2017, nous avons accompli beaucoup de projets. Et à l'approche de 2018, vous allez pouvoir découvrir dans ce numéro du ZOOM 37, que nous travaillons sur de nouvelles initiatives associatives.

Une nouvelle équipe de salariées s'est constituée. De nouveaux adhérents sont venus aider les élus du Conseil APF du Département dans sa mission de revendication et de représentations. Et nous les remercions. Et enfin de nouveaux bénévoles sont arrivés. C'est une vraie bouffée d'oxygène, pour nous, anciens militants engagés.

Notre délégation est « le cœur » de ce futur projet associatif. Alors continuons ensemble à créer, à nous mobiliser, à valoriser nos actions locales et nos compétences.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle d'année, et j'espère qu'en 2018 nous continuerons ensemble à être les architectes d'une société plus inclusive et solidaire.

LA DÉLÉGATION POURSUIT SON ÉVOLUTION

En 2015-2016, l'APF au niveau national, avait initié un processus d'évolution des délégations sur toute la France. Celle-ci se met en place au rythme de ses acteurs locaux et avance en Indre-et-Loire également.
Ainsi, tout au long de cette belle année 2017, beaucoup d'entre vous ont pu observer des nouveautés, tant au niveau du local de la délégation qu'au niveau de l'équipe de délégation et plus largement de l'équipe de territoire !

Anaïs Haulbert Claire Barbu

Fin mars, nous avons accueilli **Claire Barbu,** Chef de Projet Développement des Actions Associatives et Appui Droit des Personnes. Même si Claire est active sur toute la région et met à profit de tous, ses compétences, elle est basée sur notre beau territoire 37/41 et vous serez susceptible de la rencontrer lorsque vous viendrez en délégation.
Par ailleurs nous avons mis en place un **espace d'accueil associatif privilégié**, qui doit permettre à tout acteur de l'APF de venir nous rencontrer mais également de venir s'engager à nos côtés, soit de manière ponctuelle, soit de façon plus régulière sur des projets ou des tâches. N'hésitez pas à venir en délégation, **c'est votre, notre délégation à tous !**

Espace d'accueil associatif : Aude et Catherine

Ainsi certains d'entre vous ont peut-être **déjà eu Aude et Catherine** au téléphone, en charge de l'accueil le mardi et le jeudi principalement, ou, ont vu **Marine** (bénévole référent pour le groupe de sensibilisation), **Michal** (en charge de la mise en ligne de la communication sur le blog), **Jean et Patrice** (en soutien logistique et comme chauffeurs/accompagnateurs) et **enfin Elise, Luc, Stéfan, Sandrine, Jean-Michel, Delphine, Damien, Emmanuelle, Jacques, Michèle, Françoise… et tant d'autres nouveaux adhérents et bénévoles**…
On est heureux de les / vous accueillir dans notre équipe !
Dans la vague des évolutions, **nos supports de communication changent également** avec un souhait de modernisation d'une part mais également d'adaptation des outils pour une meilleure lisibilité par tous. Ceux-ci n'ont pas encore atteint leur format définitif, mais je vous invite à aller naviguer **sur le Blog de la délégation APF 37** ainsi que sur le **Facebook du Territoire APF 37/41**.
J'espère que le travail mis en place, d'avril à juin dernier, par nos deux stagiaires en communication, **Juliette et Louise**, et alimenté par Véronique et Michal, vous permettra de mieux vous repérer sur ces deux sites et d'y trouver les dernières informations et actualités concernant votre délégation.

En 2018, certains projets vont se poursuivre, notamment le travail avec tous les adhérents investis **dans la sensibilisation d'écoliers et collégiens**, **la poursuite du théâtre**, mais de nouveaux projets vont se mettre également en place, tel que l'envie d'avancer encore sur l'accessibilité, la participation à la construction du nouveau projet associatif, l'ouverture de l'outil informatique à tous, …
Enfin, **les horaires de la délégation d'Indre-et-Loire ont changé**. La délégation est depuis peu, ouverte du Lundi au Vendredi de **9h30 à 13h00** et de **14h00 à 17h30.** Au plaisir de vous y rencontrer.
Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !
Que Noël soit haut en couleur,
Qu'il laisse derrière lui des souvenirs débordant de bonheur !
Que la Nouvelle Année vous apporte,
Santé, Prospérité et Réussite !

Cathrine Wirbelauer
Directrice de Territoire des actions associatives
Indre-et-Loire / Loir-et-Cher

STOP À LA PRÉCARITÉ

Le 17 octobre 2017 a eu lieu la journée de lutte contre la pauvreté.

Une occasion pour revenir sur les dernières nouveautés du gouvernement du Président de la République Emmanuel Macron.

Toutes les personnes percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) auront retenu que celle-ci allait **augmenter de 90€ par mois**. Le président Macron l'avait annoncé lors de sa campagne présidentielle et il a tenu parole. Néanmoins, cette hausse se fera en deux temps, avec une première augmentation de 50 euros dès novembre 2018 et une seconde de 40 euros à partir de novembre 2019. Cette annonce aussi positive soit elle cache des noirceurs.

L'envers du décor est moins positif ! En effet, la revalorisation de l'AAH entrainera des conséquences désagréables sur un grand nombre d'allocataires. Dans un premier temps pour les couples. Aujourd'hui, le montant de l'AAH est calculé selon les ressources du foyer. Pour un bénéficiaire qui vit en couple, le plafond de ressources qui ouvre droit à l'AAH est de 1 620 euros, c'est-à-dire 2 fois le plafond de l'AAH à taux plein pour une personne seule. Le gouvernement souhaite réduire cette multiplication par 2 à 1,9 en novembre 2018 et 1,8 en novembre 2019. Par des calculs savants**, entre l'augmentation de l'AAH et la baisse du plafond de ressources, les personnes vivant en couple n'auront aucune hausse de leur pouvoir d'achat.**

Dans un deuxième temps, il y aura une **fusion entre le Complément de Ressources (CR) et la Majoration pour Vie Autonome (MVA).** Explications dans le tableau suivant :

Cas n°1 : vous répondez aux critères de la majoration pour vie autonome (MVA) (ex : vous touchez l'APL)		
Fusion entre MVA et CR	**~~179€~~ => 104,77€**	
Revalorisation prévisionnelle de l'AAH + 90€		
Augmentation de vos ressources		**+ 15€**
Cas n°2 : vous ne répondez pas aux critères de la MVA (ex : vous ne touchez pas l'APL)		
Fusion entre MVA et CR	**~~179€~~**	**~~104,77€~~**
Revalorisation prévisionnelle de l'AAH + 90€		
Perte sur vos ressources		**- 89€**

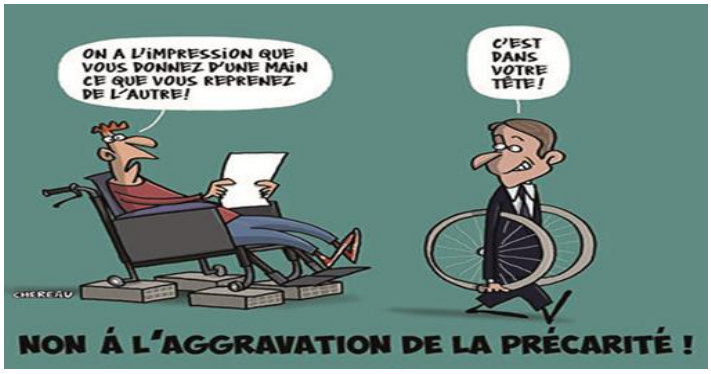

Enfin, troisième temps, **les personnes percevant une pension d'invalidité et qui travaillent n'auront plus accès à la prime d'activité**.

Le 11 octobre 2017, **l'APF s'est engagée avec 10 autres associations pour dire STOP À LA PRÉCARITÉ des personnes en situation de handicap**. La mobilisation de ces 11 associations se traduit par le lancement d'une pétition. A l'heure actuelle, elle est signée par plus de 38750 personnes**. L'APF est plus que mobilisée face à ce recul**.

Mobilisez-vous vous aussi afin de dire STOP À LA PRÉCARITÉ et continuez à signer la pétition sur : https://www.change.org/p/handicap-maladie-stop-precarite.

Le 23 Octobre 2017, une lettre ouverte a été adressée aux Parlementaires afin de dénoncer les mesures gouvernementales relatives à l'AAH et aux pensions d'invalidité. 15 associations dont l'APF sont à l'initiative de cette lettre.

Autre mobilisation

Le Gouvernement a annoncé à plusieurs reprises, vouloir changer les règles d'accessibilité applicables aux bâtiments d'habitation neufs.

L'APF reste en alerte et continue à défendre une accessibilité universelle afin que demain, chacun puisse vieillir et continuer à vivre dans son logement.

LE TRANSPORT en pleine évolution

Des nouvelles de FIL BLEU

Lors de chaque rentrée, nous voyons apparaitre des changements dans différents services que nous utilisons régulièrement. C'est d'ailleurs le cas au réseau de transport de notre nouvelle Métropole. Ce qui nous donne l'occasion de faire un point sur ce thème.

Actuellement, où en sommes-nous ?

Conformément à la règlementation en vigueur, Tours Métropole Val de Loire a élaboré et approuvé un Schéma directeur - Agenda d'accessibilité programmée, qui l'engage à rendre accessibles tous les arrêts dits "prioritaires" avant fin 2018.

Au premier semestre 2017, **78 % de ces arrêts prioritaires étaient rendus accessibles** (391), il en reste encore **47 non-accessibles et 49 ont été déclarés impossibles à mettre en conformité** à cause de la configuration du secteur où ils sont implantés.

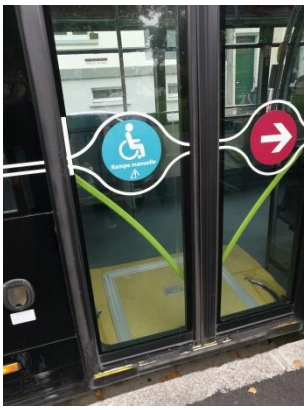

En ce qui concerne les véhicules : 160 bus sont considérés comme étant utilisables par des usagers en fauteuil roulant. Ils sont équipés d'une rampe qui est électrique pour 87% d'entre-deux. Les autres bus ont une rampe manuelle qui demande l'aide d'un tiers (la personne au volant ne pouvant quitter son poste de conduite pour la faire fonctionner...).

Quoi de neuf ?

Tous les plans, téléchargeables à partir du site *"filbleu.fr"*, permettent, dorénavant, d'identifier les **arrêts accessibles** aux personnes à mobilité réduite grâce au pictogramme "fauteuil roulant".

Ces arrêts sont aussi matérialisés sur les plans géographiques et thermomètres de ligne des dépliants horaires ainsi que sur les fiches horaires aux arrêts.

D'autre part, il est possible de préparer son parcours en cliquant sur le pictogramme, à la rubrique "**Rechercher votre itinéraire**", et obtenir ainsi une information très précise.

"Responsabiliser en incitant à la bienveillance dans les transports en commun "

Pour sensibiliser les voyageurs aux différents types d'incivilités pouvant être subies dans les transports en commun et inciter à l'entraide entre voyageurs, une campagne de communication a été lancée par Fil bleu, fin Septembre.

Elle met l'accent sur l'engagement qu'induit l'achat du titre de transport : avoir un comportement respectueux des autres voyageurs. Le ticket de transport apparaît alors comme un passeport pour le civisme. La campagne porte sur les 5 thématiques suivantes :

A vous de jouer !

Comme vous le voyez, notre service local de transport évolue. De nombreuses améliorations ont été apportées, mais il est possible de faire mieux encore.

C'est pourquoi nous demandons votre participation. Faites-nous part de vos bonnes ou mauvaises expériences concernant l'utilisation du réseau Fil bleu (bus & tram) :

- peut-être utilisez-vous des "raccourcis" pour rejoindre un arrêt adapté par un cheminement plus sécurisant qu'un autre...
- quels sont les problèmes que vous rencontrez le plus souvent ?

Nous avons besoin de vous pour obtenir un service de qualité, se complétant au mieux avec "Fil blanc".

A bientôt.

Patrick Leproust, Conseiller Départemental APF

Adieu Fil vert, Bonjour Rémi

La Région devient le responsable de l'organisation de tous les transports publics interurbains :

La loi NOTRe *(Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée en août 2015 a prévu de confier aux Régions de nouvelles compétences parmi lesquelles les transports routiers interurbains et scolaires qui ne sont donc plus assurés par les Départements depuis le 1er septembre 2017. Cette compétence s'ajoute à celle déjà exercée jusqu'à présent par les Régions sur les services TER, qu'ils soient ferroviaires ou routiers, et donne désormais à la Région un rôle central dans l'organisation des mobilités au quotidien sur son territoire.*

Pour une meilleure coordination des déplacements, le réseau de transport routier interurbain et scolaire porte désormais un nom unique dans toute la région ***: Rémi – Réseau de mobilité interurbaine.***

Le transport spécial des élèves en situation de handicap vers les établissements scolaires reste en revanche géré par les Départements.

Ma vie de comédienne

Lorsque Véronique et Jean-Louis m'ont proposé de faire du théâtre, j'ai tout de suite dit oui. Je me suis inscrite en septembre 2016 avec quand même la boule au ventre. J'avais une appréhension à me lancer dans cette aventure, de me confronter au monde du théâtre, et de me produire sur scène. C'était un vrai défi, d'autant que mon handicap ne se prête pas si facilement au texte clamé. Il me fallait faire un effort pour maitriser mon langage quelque peu emprisonné dans les méandres d'un corps qui ne fait qu'entraver ma vie. Grâce à l'APF et à la compagnie Caño Lopez, j'entrais dans le monde du théâtre, moi qui en rêvais en silence.

Les candidats pour cet atelier se bousculaient lors des inscriptions, il ne fallait que 8 élus par sections et il était ouvert aux valides.

Le jour **J,** nous étions tous là dans ce cadre idyllique, chaleureux du château du Plessis à La Riche. On était tout de suite à l'aise mais conscient de la responsabilité qui nous incombait.

José, le metteur en scène et Matilde, notre instructrice, nous ont expliqué comment nous allions travailler et écrire le spectacle sur le thème « songe entre chien et loup ». « ÉCRIRE NOUS-MÊME ? », « Oui », dit Matilde « et la mise en scène c'est José qui s'en occupe ». Je suis aux anges. Mon angoisse naturelle, mon manque de confiance, mon stress s'estompent quand je regarde et écoute José. Il me rassure et me calme. Il a une voix douce, volontaire et exigeante. Il nous fait confiance… et en nos capacités aussi.

Chaque vendredi à 15h, j'ai hâte de rejoindre ma troupe pour répéter.
J'ai fait beaucoup de progrès, de mémoire, de langage, de confiance. Je grandis et je peux être une autre. Cela a révélé des choses en moi, que je refoulais. J'adore le milieu du théâtre, la chaleur humaine du château. Je deviens « accro » de cet ART du verbe.

Nous avons signé un contrat pour 3 ans, avec le théâtre.

Avec la troupe, je compte bien continuer à apprendre le métier de comédien, approfondir le travail d'acteur.

Véronique, Cathrine ne séparez pas ma troupe ! Ah, Ah… Quant aux futurs candidats, ne vous bousculez pas pour vous inscrire… MAIS NON, JE PLAISANTE !
Inscrivez-vous, c'est une belle aventure.

Aidons l'APF pour trouver d'autres subventions pour les deux ans qui viennent. Pour ma part, je suis prête à mouiller ma chemise et plus, pour y être, et vous ?

Ma troupe (Baptiste, Martine, Simone, Jean Louis, Maxime, Nicolas, Aude, Catherine, Robin, Maryvonne, Samira), est prête à faire comme moi !

Enfin, remercions encore les donateurs, l'APF et la Compagnie Caño Lopez, pour ce beau projet. Mon seul souhait, c'est qu'il soit reconduit pour l'année 2017-2018.

Marie-Christine Theveny

SAISON 2 Le Théâtre Par et Pour Tous

À La découverte du Théâtre pour Tous

Pour la 2ème année consécutive, la délégation APF d'Indre-et-Loire et la Compagnie Caño Lopez vous proposent de participer à des **ateliers de création artistique (ACA)**. Ces ACA sont ouverts **à TOUS** !

Cette nouvelle saison sera placée sous le thème :
« (136472) Makémaké – paysages imaginaires ».

Fort de son succès, 2 groupes se sont ouverts en novembre dernier. Ils travaillent avec différents supports (extrait de textes, des musiques, des images etc.)

Les ateliers sont animés par Mathilde THOMAS, comédienne et art-thérapeute. Ils se déroulent chaque vendredi, au **Château de Plessis-lès-Tours, rue du Plessis, 37250 La Riche.**

Les stagiaires se sont répartis en 2 groupes :

- **Un groupe perfectionnement** qui réunit 15 stagiaires de la saison 1. Ils se rassemblent tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 17h à 18h30.
- **Un groupe initiation** qui réunit 8 nouveaux stagiaires. Ils se réunissent tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 15h30 à 17h.

Vous pouvez encore contacter la délégation pour vous inscrire et connaître les conditions. Quelques places encore disponibles pour le groupe d'initiation de 15h30 à 17h00.

Un stage d'initiation au Théâtre, d'une semaine, sera organisé du 23 au 27 avril 2018 pour permettre à de nouvelles personnes de découvrir le théâtre. Vous pouvez donc dès maintenant vous inscrire en remplissant le coupon réponse joint en annexe. Une participation de **30 € vous sera demandée.**

Enfin un **spectacle sera présenté au public au mois de juin 2018**. Nous vous invitons tous à assister à cette belle représentation.

Véronique Soullard

CALENDRIER 2017-2018
28 séances des Ateliers de Création Artistique (ACA)

1 ATELIER ACA PERFECTIONNEMENT (17h-18h30)
1 ATELIER ACA INITIATION (15h30-17h)
chaque vendredi hors vacances scolaire
Au Plessis-théatre Gabriel Monnet (La Riche)
8 stagiaires maximum par groupe

3 ateliers	Novembre 2017
les vendredis **10, 17 et 24**	
4 ateliers	Décembre 2017
les vendredis **1er, 8, 15 et 22**	
4 ateliers	Janvier 2018
les vendredis **5, 12, 19 et 26**	
4 ateliers	Février 2018
les vendredis **2, 9, 16, 23**	
3 ateliers	Mars 2018
les vendredi **16, 23, 30**	
3 ateliers	Avril 2018
les vendredis **6, 13 et 20**	
2 ateliers	Mai 2018
les vendredis **18, 25**	
3 ateliers	Juin 2018
les vendredi **1er, 8 et 15**	
1 répétition générale	Juin 2018
Date en attente	
1 spectacle Finale	Juin 2018
1 samedi de juin (date en attente)	

1ère semaine des vacances de printemps 2018
Stage de découverte au Château du plessis +
Un évènement "Culture et Handicap"

2 ateliers	2eme trimestre 2018
8 interventions au collège Georges Besse à Loches	

Des ateliers d'initiation à l'informatique… POUR VOUS

Début 2017, la délégation a organisé plusieurs rencontres avec les adhérents, afin de connaître leurs attentes auprès de l'association ainsi que leurs difficultés dans la vie quotidienne.

Parmi les informations recueillies, certains d'entre vous, ont évoqué leurs difficultés à :

- accéder aux informations envoyées par mail par l'APF,
- Utiliser tout simplement internet ou une boite mail,
- Remplir les formulaires administratifs en ligne.

C'est pourquoi, l'APF avec le soutien de la Fondation Orange va mettre en place des ateliers d'initiation à l'informatique au cours du second semestre 2018. Ils seront à destination des personnes en situation de handicap. Grâce à notre partenaire, l'APF va acquérir, en janvier 2018, un équipement moderne et spécifique composé de tablettes et d'un ordinateur portable. Ces cours auront pour objectif de vous montrer comment créer une boite mail, réaliser des déclarations, remplir et envoyer des dossiers administratifs, envoyer des courriels, télécharger des fichiers bancaires ou administratifs…

La délégation souhaite vous faciliter l'accès en vous proposant des ateliers sur le secteur d'**Amboise et sur Tours Métropole**. Nous attendons vos pré-inscriptions pour définir les lieux de formation. En effet, ils seront déterminés en fonction du nombre d'inscrits, vos disponibilités et du lieu d'habitation de chacun. **Une participation de 10 € sera demandée aux inscrits. Les groupes seront composés au maximum de 4 à 5 stagiaires - Contacter au plus vite votre délégation au 02 47 37 60 00.**

Le DMP
arrive à l'APF dès 2018 !

Le **Dossier Médical Partagé** a été conçu pour faciliter votre suivi médical.
Il permet de partager vos données de santé avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé, même avec l'hôpital.

L'APF vous propose de rencontrer **à la délégation des Conseillers de la CPAM pour constituer votre DMP.**

Si cela vous intéresse, remplissez le coupon-réponse en annexe ou contactez Anaïs à la Délégation par courriel : dd.37@apf.asso.fr ou par téléphone au 02 47 37 60 00.

FÉVRIER 2018 – Inscrivez-vous !
Deux marches solidaires « Street Co »

40 ans après la première loi sur l'accessibilité, les villes sont loin d'être accessibles pour tous. C'est votre combat et c'est celui de l'APF…

Alors, quand les créateurs de l'application mobile « Street Co » nous ont proposé d'organiser une **« Marche Street Co »,** l'APF territoire 37/41 a simplement accepté.

Street Co est une application mobile GPS piétonne participative **adaptée aux déplacements des personnes à mobilité réduite,** totalement **gratuite**.

Elle a pour objectif d'informer la personne lors de ses déplacements sur les **obstacles permanents** (les escaliers, les pentes, les trottoirs inadapté) mais aussi sur **les obstacles temporaires** (une zone de travaux, un marché ou une terrasse à café).

Aussi, les membres du Conseil APF 37 souhaitent organiser **2 MARCHES « Street Co »** afin de référencer, dans cette application, les lieux accessibles et les établissements recevant du public présents **à Tours et à Amboise.**

L'APF organisera une réunion d'information **début février** afin de présenter l'action aux participants puis constituer les équipes qui iront explorer les zones choisies, munis de leur portable pour saisir les données dans l' instantanée. **Cette action vous intéresse ? Inscrivez-vous au plus vite**. Plus d'informations sur : www.street-co.com

Comment sensibiliser au handicap les adultes de demain ?

Comment se présenter ? oser s'exprimer ? ou encore parler de son handicap ? Comment donner la parole aux enfants ? Comment s'écouter et témoigner ? ou encore comment vaincre sa timidité ?

Telles étaient les questions posées à un petit groupe d'intervenants réunissant des adhérents de la délégation APF et des travailleurs de l'ESAT de Notre Dame d'Oé lors des réunions préparatoires organisées en 2017.
En effet, le groupe « SENSIB'APF 37 », composé d'une vingtaine d'intervenants en situation de handicap, a été créée pour témoigner de leur handicap au quotidien.

Afin de mener à bien ce projet innovant et fédérateur, **7 séances de préparation** ont été nécessaires. **Ce travail a duré plus d'un an au rythme d'une ou deux entrevues par mois. Il s'articulait autour de deux axes.**

Le premier axe de travail a été de préparer au mieux les réponses à apporter au public en utilisant le parcours accessibilité pour instaurer le dialogue. Chaque intervenant a pu s'essayer au parcours tout en évoquant son quotidien.
Le second axe de travail, a été de se réunir en petit groupe de 3 à 4 personnes, 1 fois par mois, pour élaborer son guide individuel d'intervention afin d'aider les personnes à prendre la parole devant un public. Ce guide retrace en autre, l'enfance, le parcours scolaire et professionnel, ou encore, la vie au quotidien des personnes en situation de handicap. Ce dernier est illustré par des photos, des images sur lesquelles les personnes à mobilité réduite peuvent s'appuyer lors des interventions.

Enfin le jour J

Du 25 au 29 septembre, 16 classes de CM1 et CM2 sont venues rencontrer l'APF à la salle Paul Tixier aux Halles.
Cette sensibilisation a été organisée en partenariat avec la ville de Tours, dans le cadre « Au tours du Handicap » Cette action avait différents objectifs. Notamment, ceux de mettre des mots sur son handicap, se libérer, s'exprimer ou s'ouvrir aux autres. Mais aussi de favoriser la parole en public.

Et enfin pouvoir témoigner des réalités vécues et corriger quelques idées reçues que peuvent avoir les enfants sur le quotidien des personnes en situation de handicap.
Pour répondre à tout cela, **3 pôles** de sensibilisation étaient proposés aux enfants. Le premier était un parcours en fauteuil roulant fait sur différents matériaux (moquette, graviers) agrémenté d'obstacles (marche, ouverture et fermeture d'une porte). Le 2ème était également un parcours en fauteuil roulant mais celui-ci concernait plus le déplacement avec la simulation d'un rayon de supermarché ou encore d'un comptoir. Enfin, le troisième était sous la forme d'un témoignage. L'atelier commençait par la diffusion d'une petite vidéo et s'enchainait par un débat.

Le 26 octobre dernier, c'était l'heure du bilan. Le groupe va évoluer. Une nouvelle étape va commencer en 2018 ; Il se réunira **tous les mois à l'ESAT à partir de janvier** avec l'envie de créer des outils de sensibilisation et de communication mieux adaptés (vidéos, expo photos, logo, nouveau nom et plaquette de présentation). *V. S.*

« Lorsqu'Emilie, Educatrice à l'ESAT nous a proposé d'être bénévole pour la délégation, j'ai dit « OUI » tout de suite. Je me suis inscrite comme bénévole pour sensibiliser les enfants. Je trouve que c'est important que les enfants connaissent le handicap dès leur plus jeune âge pour ne pas en avoir peur.
Ma première intervention dans une école avec l'APF. Cela a été compliqué pour moi de me lancer sur le sujet. J'étais stressée car je ne savais pas comment « commencer » la conversation avec les CM2 de l'école Clocheville. Au fur et à mesure, les questions « fusaient » et cela m'a détendu. Ils ont été super et comme Aude et Véronique étaient avec moi, cela m'a permis de me détendre.
Par la suite, la délégation m'a aidé à construire un guide sur mon handicap. Il me sert d'aide-mémoire si je n'arrive plus à expliquer aux enfants mon quotidien en tant que personne à mobilité réduite.
Le fait d'avoir préparé ce guide, cela m'a permis d'être bien et naturelle lorsque j'ai participé à la semaine de sensibilisation « Au Tours du Handicap » organisée par la ville de Tours aux Halles. Je ne suis intervenue que sur une journée et je regrette de ne pas en avoir fait deux. Je me suis sentie à l'aise et utile. J'ai le sentiment d'avoir participé à l'évolution des mentalités pour les générations futures.
Mon souhait pour les prochains mois est de continuer à intervenir dans ce groupe mais également de sensibiliser les adultes et les entreprises. Grâce à ces interventions, je souhaite qu'un jour, cette France devienne plus humaniste et tolérante à l'égard des personnes handicapées. »

Sandrine. A

RÉTROSPECTIVE de l'année 2017

Dimanche 19 février

Galette des Rois APF/AFM à la Ferme Marsin à Chambray-lès-Tours.

De nombreux adhérents de l'APF ainsi que de l'AFM se sont réunis pour partager un moment convivial, avec la participation du Groupe « LOUIELOUIE ». (90 personnes dont 40 de l'APF)

Jeudi 27 avril

Sensibilisation à l'Ecole Jules Ferry auprès d'une classe de CM1-CM2 à Amboise. L'équipe pédagogique de l'école a organisé plusieurs rencontres avec différentes associations dont l'APF afin de sensibiliser les enfants aux différents handicaps.

Mardi 2 mai

Rencontre des élèves de la **classe ULIS du Collège Choiseul d'Amboise** autour du projet « Théâtre ».

Vendredi 19 mai

Remise des prix du Concours **Photos « Objectif Mobilité »** à l'IUT de Tours. Félicitations à Jason Moulin, adhérent APF, il a remporté le 1er prix !

Mercredi 28 juin

Une Assemblée Territoriale 37/41 a été organisée à la Salle de Fossillon, Lieu-Dit Fossillon à Autrèche (37). Cette assemblée a permis de rassembler **72 adhérents** venant des deux départements. Cette journée a permis aux adhérents d'échanger et découvrir les actions respectives de leur délégation.

Vendredi 30 juin au Dimanche 2 juillet

Festival d'Avoine Zone Groove. Un groupe de 6 adhérents et 3 accompagnateurs sont allés au festival. Trois jours de concerts en plein air, riches en décibel et en partage.

Jeudi 6 juillet

Représentation finale « Songes entre Chien et Loup » à la Pléiade, à La Riche. Pour clôturer cette 1ère saison, tous les participants au projet « Le théâtre Par et Pour Tous » ont présenté le fruit de leur travail.

Dimanche 24 septembre

Marathon de Tours - Plus de 200 coureurs, salariés de la SNCF se sont mobilisés pour l'APF d'Indre-et-Loire. Un Grand Merci à eux !

Mardi 19 et jeudi 21 décembre

Une sortie associative au marché de noël de Tours - ***20 adhérents et bénévoles rassemblés.***

HANDIDON… Les temps forts

Une collecte au beau fixe !

Du 1er septembre au 1er décembre, la délégation a organisé plusieurs collectes dans le cadre de l'opération Handidon. Cette 4ème édition a été une véritable réussite. Et c'est grâce à vous, les Ambassadeurs.
Alors MERCI !

Grâce à tous les généreux donateurs, la délégation APF d'Indre et Loire a collecté plus de **13 276 €** (plus de **4 156 tickets-don distribués**).

Ce montant correspond à la collecte dans les magasins (une collecte de 2 jours dans 5 magasins), à la vente de tickets par les adhérents de la délégation, mais aussi au soutien financier apporté par les entreprises et les commerces locaux.

Pour le déroulement de cette opération, **40 bénévoles se sont mobilisés** aussi bien à la vente de tickets qu'à la collecte. Sans eux, cette aventure ne serait pas la même, alors un ÉNORME merci à eux.

La délégation tient également à remercier les enseignes qui nous ont accueillis pour cette opération. A ce titre, MERCI à **Auchan La petite Arche de Tours Nord, au Super U de Montlouis-sur-Loire, aux Coop Nature de Tours Centre et de Chambray-lès-Tours et à l'Intermarché de Veigné.**

Nous remercions aussi l'Intermarché de Notre-Dame-d'Oé, le Super U de Chanceaux-sur-Choisille, le U Express de Tours Nord et l'Intermarché de Bléré d'avoir permis à Nicole de récolter des dons devant leur magasin.

Nous souhaitons remercier également les étudiants et professeurs de la **MFR Tours-Val-de-Loire** pour leur mobilisation.

Pour finir, nous remercions les **11 entreprises** et commerces qui ont soutenu la délégation APF d'Indre-et-Loire.

Nous remercions la société Néodyme, qui nous suit et nous soutient depuis 3 ans maintenant.

Les fonds collectés pendant ces 3 derniers mois permettront à la délégation de réaliser de beaux projets en 2018 :

Ouverture d'ateliers d'initiation à l'informatique

Organisation de sorties associatives et de temps d'échange

Reconduite des ateliers de création artistique ouverts à TOUS

Opération pour l'accessibilité universelle (Street Co, représentation…)

Organisation de sensibilisations sur le département

Un grand BRAVO à vous tous !

Véronique Soullard

HANDIDON :
Des collectes… mais pas que …

Voici nos 45 Ambassadeurs

Michèle, Jacques, Jean-Michel, Luc, Patrice, Michal, David, Marie-Emmanuelle, Bernard, Grégory, Aude, Jean, Catherine, Delphine, Xavier, Jennifer, Nathalie, Stéfan, Marie-Christine, Marine, Maryline, Alain, Marie-Christine, Maryvonne, Robin, Evelyne, Emmanuelle, Véronique, Sandrine, Damien, Sébastien, Martine, Élise, Yann, Wilfried, Gérard, Chantal, Isabelle, Cécile, Nicole, Noémie, Eric, Marion, Mathilde, James

Les résultats du tirage au sort régional du 7 décembre 2017 et ceux du tirage au sort national du 20 décembre 2017, sont publiés sur le blog :

http://dd37.blogs.apf.asso.fr/

Délégation d'Indre-et-Loire

72 rue Walvein, B.P. 60914, 37009 Tours CEDEX 1

Tél. : 02 47 37 60 00 - Courriel : dd.37@apf.asso.fr

Le Blog : http://dd37.blogs.apf.asso.fr **Facebook** : APF - Territoire 37/41

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi **de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30**

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Cathrine WIRBELAUER,** Directrice de Territoire des Actions Associatives 37/41
- **Véronique SOULLARD,** Chargée de développement des actions associatives
- **Anaïs HAULBERT,** Agent associatif territoire 37/41
- **Claire BARBU,** Chef de projet régional

UN SERVICE À VOTRE DISPOSITION :

37/39 rue Walvein, 37000 Tours

Courriel : samsah.tours@apf.asso.fr

Tél. : 02 47 76 05 08

- **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adulte Handicapé)
- **ACCESS'HABITAT 37** (Service d'accompagnement au logement pour les personnes en situation de handicap moteur)

Un Conseil APF Départemental POUR VOUS REPRÉSENTER :

- **Gérard CHABERT,** Représentant Départemental
- **Patrick LEPROUST,** Suppléant

joignables sur rendez-vous.

Courriel : cd.37@apf.asso.fr

LE WEB pour vous

Retrouvez quotidiennement toutes les dernières infos APF sur :

- **Le site internet :** www.apf.asso.fr
- **Le site internet du magazine Faire Face :** www.faire-face.fr
- **Le blog politique de l'APF :** http://www.reflexe-handicap.org
- **Le blog juridique de l'APF :** http://vos-droits.apf.asso.fr
- **Le blog du mouvement APF :** http://mouvementapf.blogs.apf.asso.fr/
- **Le site internet de la MDPH 37 :** www.mdph37.fr

Rédaction et mise en page : V. Soullard.
Directeur de publication : C . Wirbelauer.
Impression : Photocopie couleur, APF
Dépôt légal : A parution.
Tirage : 500 exemplaires.
ISSN 1276-3543.